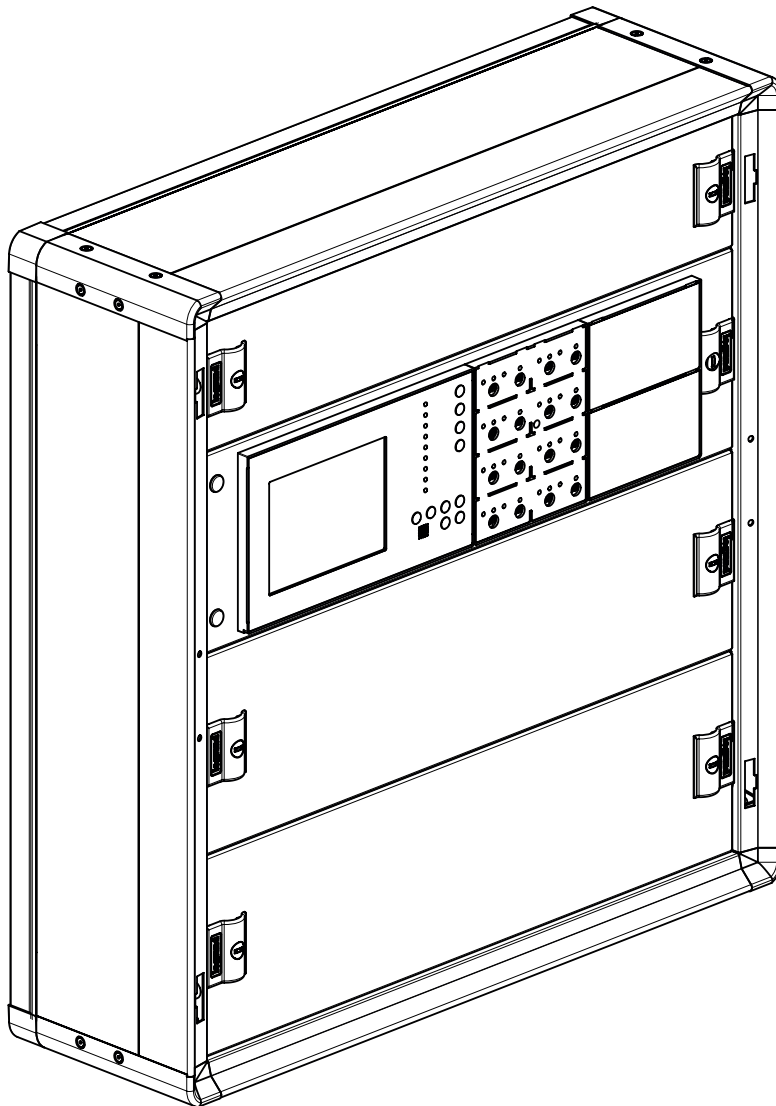


CMSI ADRESSABLE

Réf. : 321 010 (type B)

Certifié NF S 61-934 (CMSI), NF S 61-935 (US) et NF S 61-936 (EA)

Notice exploitant pour 321 010 configuré en CMSI de type B



CMSI de type B

Signification des voyants et commandes de la face avant du CMSI adressable : p. 3

Principe de fonctionnement :

- Système en veille : p. 4
- En cas de défaut : p. 4
- En cas de feu : p. 4

Procédure de réarmement : p. 5

Procédure d'arrêt des signaux sonores : p.5

Saisie du code d'accès : p.6

Modification du code d'accès de niveau 2 : p. 6

Ecrans :

- Ecran de veille : p. 6
- Ecran "Fil de l'eau" : p. 7
- Ecran "Catégories d'évènements" : p. 7
- Ecran "Détail d'un évènement" : p. 7

Maintenance : p. 8

Lexique

BDZ : matériel déporté

BP : bouton poussoir

CMSI : centralisateur de mise en sécurité incendie

DAS : dispositif actionné de sécurité

Diffuseurs d'évacuation :
- DSAF : diffuseur sonore d'alarme feu
ou - DVAF : diffuseur visuel d'alarme feu
ou - DL : diffuseur lumineux

DM : déclencheur manuel

DS : diffuseur sonore

ECS : équipement de contrôle et de signalisation

ERT : établissement recevant des travailleurs

IGH : immeuble de grande hauteur

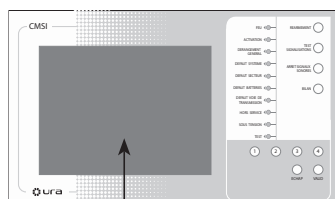
SDI : système de détection d'incendie

TRE : tableau répétiteur d'exploitation

UGA : unité de gestion d'alarme

ZA : zone d'alarme

Signification des voyants et commandes de la face avant du CMSI



Ecran LCD tactile

BUZZER :

Signal sonore interne

Fonctionne en son continu dès l'apparition d'un feu, d'une activation ou d'une évacuation ou dès l'apparition d'un défaut :

- défaut système,
- dérangement bus,
- dérangement diffuseur d'évacuation,
- défaut d'alimentation,

Voyant rouge FEU

S'allume quand au moins un feu a été détecté.

S'éteint après la disparition du feu et le réarmement.

Voyant rouge ACTIVATION

S'allume quand une fonction de mise en sécurité est active.

S'éteint après le réarmement du CMSI.

Voyant jaune DERANGEMENT GENERAL

S'allume si au moins un dérangement est en cours sur le CMSI.

S'éteint quand tous les défauts ont disparu.

Voyant jaune DEF AUT SYSTEME

S'allume en présence d'un défaut système

Voyant jaune DEF AUT SECTEUR

S'allume quand un défaut secteur est présent sur le CMSI ou sur l'une des alimentations des matériels déportés "BDZ" (via entrée configurée en défaut secteur).

Voyant jaune DEF AUT BATTERIES

S'allume quand un défaut batteries est présent sur le CMSI, sur l'une des alimentations des matériels déportés "BDZ" (via entrée configurée en défaut batterie).

Voyant jaune DEF AUT VOIES DE TRANSMISSION

S'allume en présence d'un défaut de communication sur les bus adressables.

Voyant jaune HORS SERVICE

S'allume quand un élément du système (lignes DE ou contact aux.) est hors service ou si le CMSI est en niveau 3 et ne remplit plus sa fonction.

Voyant vert SOUS TENSION

S'allume quand le CMSI est alimenté (secteur et/ou batterie).

Voyant jaune TEST

S'allume quand un élément du système est en essai.

Touches 1 à 4

Permettent de saisir le code d'accès de niveau 2 (3112 par défaut).

BP REARMEMENT

Au niveau 2 permet de réarmer le(ou les) élément(s) en défaut et de réarmer le CMSI après une activation (si l'origine du défaut a disparu) ou s'il n'y a plus de feu.

BP TEST SIGNALISATIONS

Allume tous les voyants utilisés, active le buzzer et le rétroéclairage de l'écran LCD.

BP ARR ET SIGNAUX SONORES

Arrête le buzzer du tableau.

BP BILAN

Allume le voyant BILAN des fonctions de mise en sécurité si elles sont en veille et en position d'attente.

Touche VALID

Permet de valider le code d'accès saisi et les configurations effectuées sur le CMSI.

Touche ECHAP

Permet de sortir du niveau d'accès en cours.

Principe de fonctionnement

SYSTEME EN VEILLE

Seul le voyant vert SOUS TENSION du CMSI est allumé.

Changement d'état entre VEILLE GENERALE et VEILLE RESTREINTE d'une zone d'alarme (ZA)

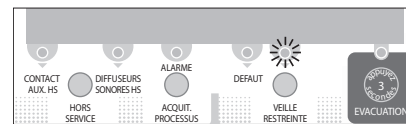
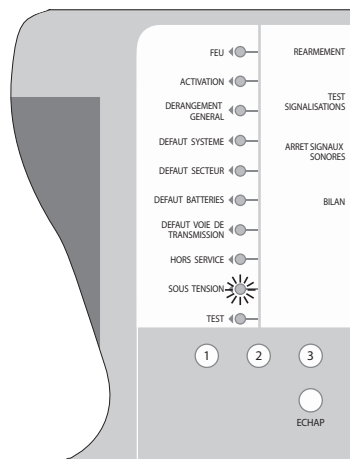
Taper le code d'accès niveau 2 (3112 par défaut) puis appuyer sur la touche VALID.

Appuyer sur la touche VEILLE RESTREINTE de la facette concernée.

Chaque appui sur cette touche change le type de veille.

Le voyant jaune VEILLE RESTREINTE est :

- éteint en veille générale,
- allumé en veille restreinte (pas de processus automatique d'alarme générale).



Facette évacuation

Attention

N'utiliser la fonction veille restreinte que quand l'établissement n'est pas occupé.

EN CAS DE DEFAULT

Le buzzer du CMSI sonne en continu.

Le voyant jaune DERANGEMENT GENERAL du CMSI est allumé.

L'(les) élément(s) en défaut est (sont) affiché(s) sur l'écran du CMSI. Le voyant jaune de la facette concernée est allumé.

Prévenir le responsable sécurité de l'établissement afin de faire remédier au problème dans les plus brefs délais.

Le signal sonore local peut être acquitté par un appui sur la touche ARRET SIGNAUX SONORES.

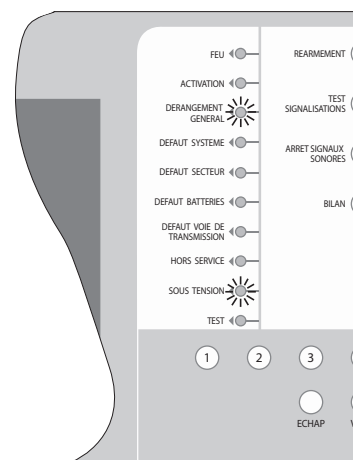
Remarque

Suite au relâchement des sorties à rupture après activation du mode économie, un réarmement du CMSI est nécessaire pour mettre en veille les sorties à rupture.

Remarque

Après leur correction, certains défauts nécessitent un réarmement du CMSI :

- défaut bus,
- défaut CC d'une sortie,
- défaut alimentation du TRE,
- défauts internes au CMSI,
- défaut système.



EN CAS DE FEU

• SI TEMPORISATION D'ALARME RESTREINTE $\neq 0$: **Une alarme a été déclenchée** par appui sur un déclencheur manuel (bris de glace ou coffret à membrane).

Le voyant rouge FEU du CMSI s'allume en fixe et l'écran indique la zone en feu.

1 - Vous êtes en alarme restreinte pendant un temps pré-réglé de 5 minutes maximum.

2 - Repérer le ou les numéro(s) de zone(s) en feu sur l'écran. Vous pouvez consulter le détail de ces événements en utilisant l'écran tactile (voir p. 9).

3 - Prévenir le responsable sécurité de l'établissement et vérifier l'origine de l'alarme pendant la durée de l'alarme restreinte.

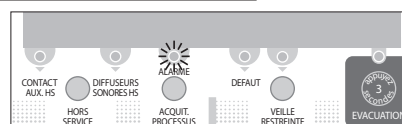
4 - S'il s'agit d'une fausse alarme, **acquitter le processus d'alarme de la zone d'alarme concernée :**

Composer sur le CMSI le code d'accès de niveau 2 (3112 par défaut),

appuyer sur la touche VALID puis sur la touche

ACQUITTEMENT PROCESSUS de la facette concernée.

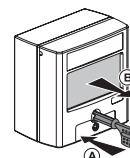
L'alarme générale ne sera alors pas déclenchée.



Facette évacuation

Le cas échéant, remédier à l'incident en procédant au réarmement des déclencheurs manuels :

Réarmer le CMSI (voir p. 7).

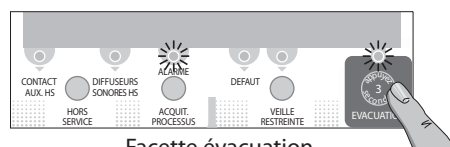


NOTA : à la fin de la temporisation de l'alarme restreinte et en l'absence d'acquiescement du processus, l'alarme générale est diffusée (voir page suivante).

5 - S'il s'agit d'un incendie,

faire prévenir les secours et faire évacuer l'établissement.

Appuyez au niveau du CMSI sur la touche ÉVACUATION de la facette correspondant à la zone d'alarme concernée pendant 3 s.



Facette évacuation

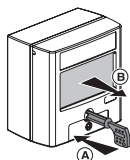
• SI TEMPORISATION D'ALARME RESTREINTE = 0 : **Une alarme feu a été déclenchée :**

Le voyant rouge FEU du CMSI s'allume en fixe, un signal sonore est émis et le voyant rouge EVACUATION ainsi que le voyant rouge ALARME de la facette concernée sont allumés.

- 1 - Vous êtes en alarme générale, les diffuseurs d'évacuation émettent le signal normalisé d'évacuation pendant au minimum 5 minutes.
- 2 - Repérer le ou les numéro(s) de(s) zone(s) en feu sur l'écran. Vous pouvez consulter le détail de ces évènements en utilisant l'écran tactile (voir p. 9).
- 3 - Si besoin, déclencher manuellement la mise en sécurité.
- 4 - Prévenir le responsable sécurité de l'établissement ainsi que les secours et **évacuer l'établissement**.
- 5 - Une fois l'incident terminé :

Procéder au réarmement des déclencheurs manuels :

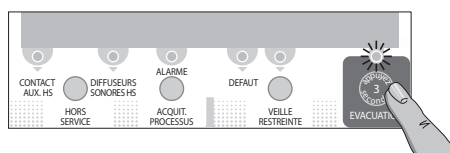
Réarmer le CMSI adressable (voir p. 7).



• Procédure manuelle de déclenchement d'alarme générale et de mise en sécurité

En cas d'incident grave, intervenez dans les plus brefs délais :

Appuyez au niveau du CMSI sur la touche ÉVACUATION des facettes concernées pendant 3 s et sur la touche CDE MANUELLE des facettes des fonctions de désenfumage et de compartimentage correspondant aux fonctions de mise en sécurité concernées.



Facette évacuation

L'ensemble des diffuseurs d'évacuation va fonctionner pendant au minimum 5 minutes, invitant le public à évacuer les lieux. Le buzzer du CMSI sonne en continu.

Procédure de réarmement

Après avoir réarmé tous les DM et repositionné en état de veille toutes les entrées des commandes à distance (ex.: BP de commande déportée), réarmer le CMSI :

Les voyants rouges FEU et ALARME du CMSI sont allumés.

- Composer le code d'accès de niveau 2 (3112 par défaut) et appuyer sur la touche VALID puis sur la touche REARMEMENT **ou** utiliser la fonction réarmement à clé configurée sur le CMSI ou la commande déportée.

Les voyants ACTIVATION, FEU et ALARME du CMSI s'éteignent.

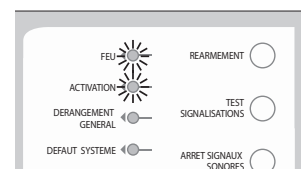
Toutes les fonctions de mise en sécurité (compartimentage et/ou désenfumage) passent en état de veille ou en défaut de position d'attente.

Si besoin, repositionner manuellement en état de veille les autres fonctions (ex. : arrêt pompier).

- Remettre les DAS en position d'attente.

- S'assurer que le CMSI est revenu en état de veille (tous les défauts ont disparu, seuls les voyants verts SOUS TENSION sont allumés).

CMSI adressable

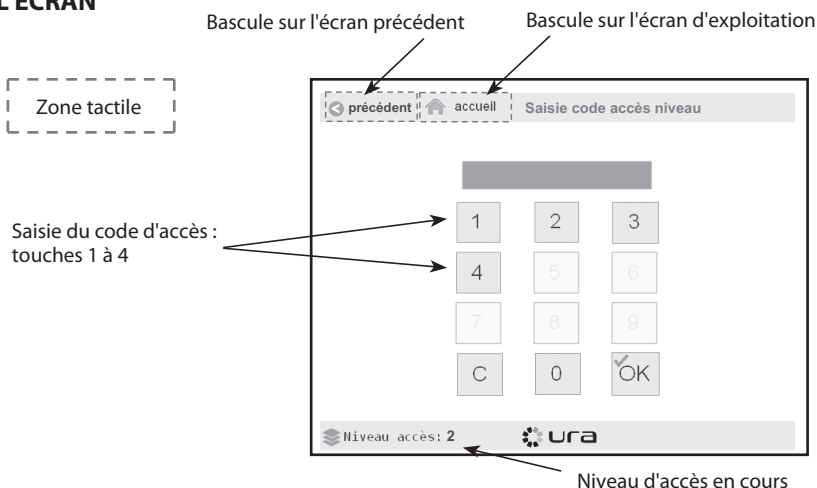


Procédure d'arrêt des signaux sonores

Un appui sur la touche ARRET SIGNAUX SONORES arrête le buzzer du CMSI.

Saisie du code d'accès

SUR L'ECRAN

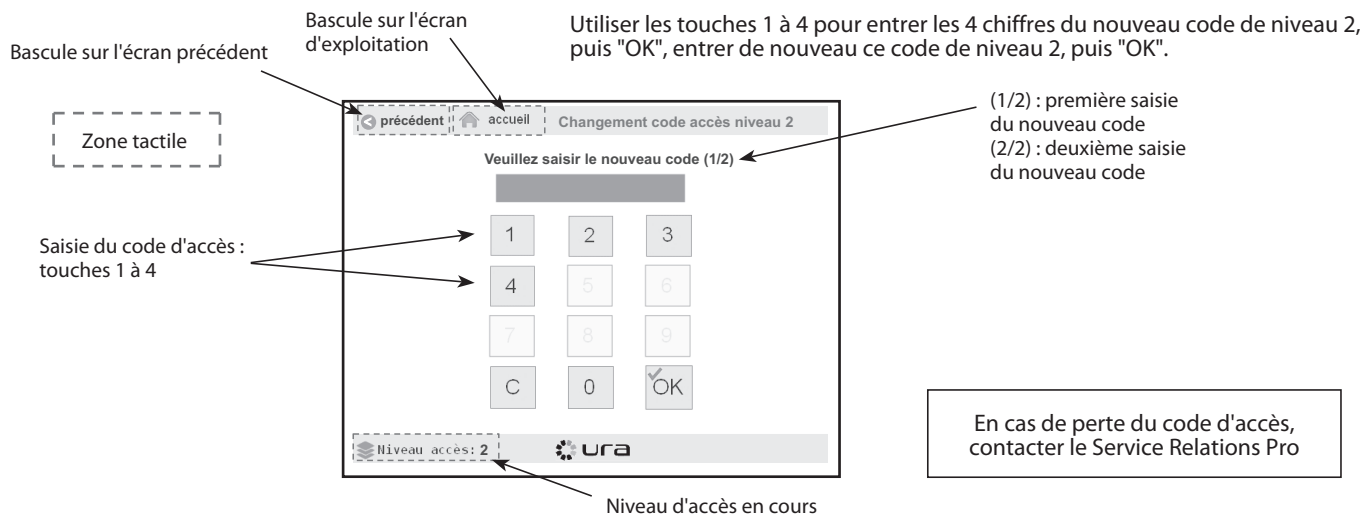
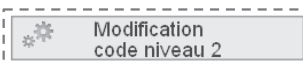


SUR LE CLAVIER

Entrer directement sur le clavier les 4 chiffres du code d'accès, valider, entrer de nouveau le code, valider.

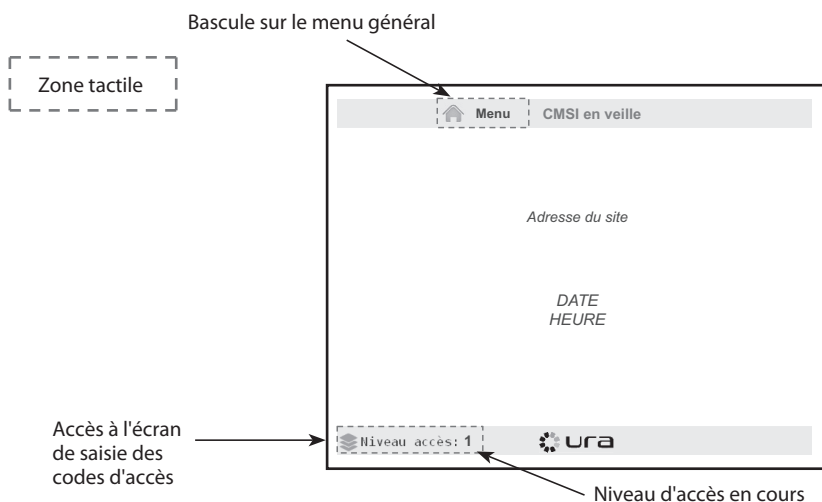
Modification du code d'accès de niveau 2

Mettre le CMSI en niveau 2. Dans le "menu Configuration", sélectionner

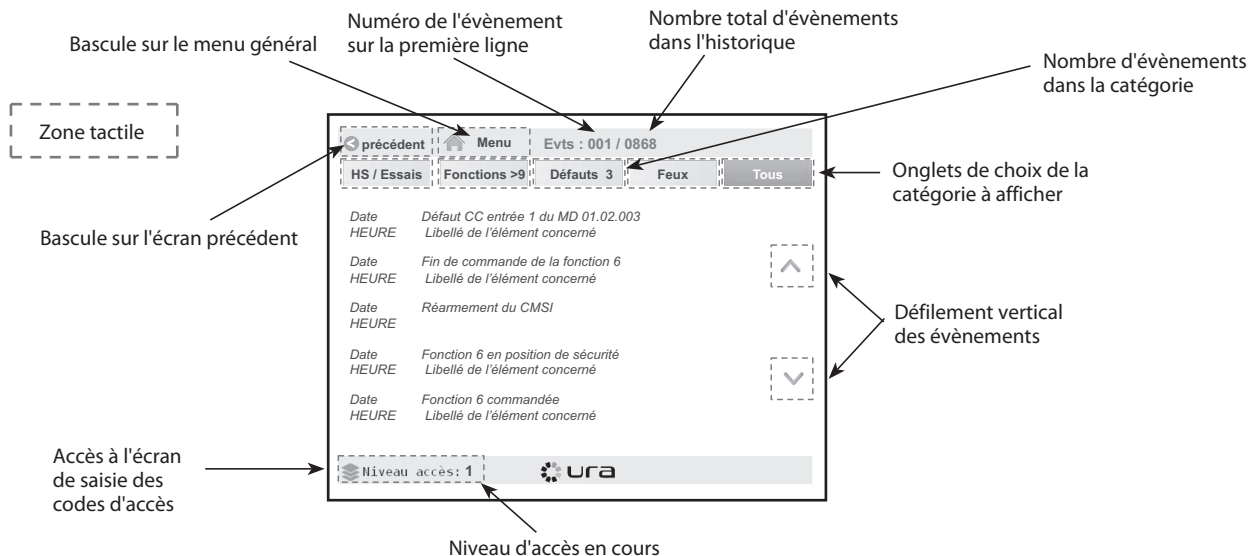


Ecrans

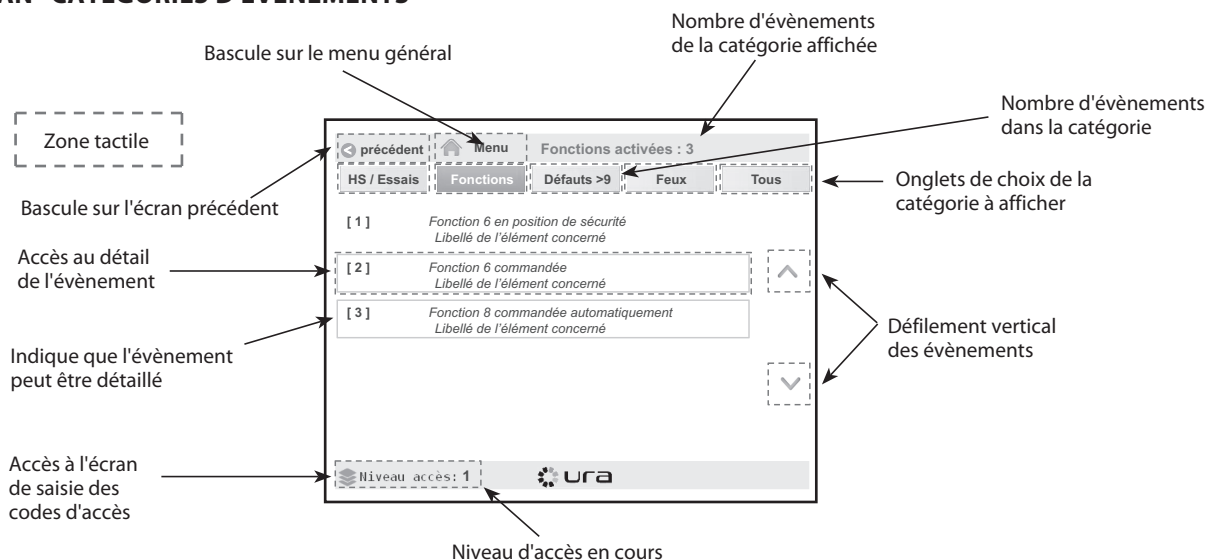
ÉCRAN DE VEILLE



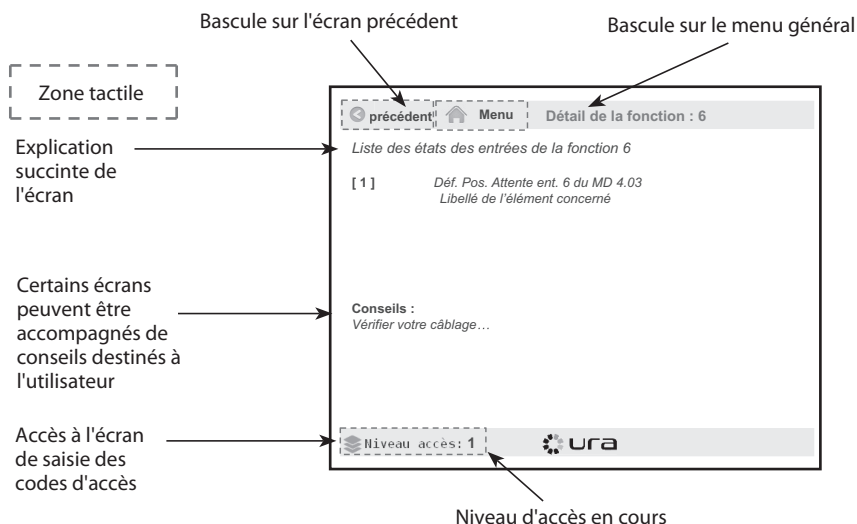
ÉCRAN "FIL DE L'EAU"



ÉCRAN "CATÉGORIES D'ÉVÈNEMENTS"



ÉCRAN "DÉTAILS D'UN ÉVÈNEMENT"



Maintenance

Se référer à la norme NF S 61-933

Afin de maintenir l'installation en bon état de fonctionnement, cet entretien obligatoire doit être assuré :

- soit par un technicien qualifié attaché à l'établissement (en ERT),
- soit par un professionnel qualifié (maintenance obligatoire).

Ces opérations ont pour objet de s'assurer du bon état de fonctionnement de l'installation. Elles doivent être exécutées de manière obligatoire, avec les périodicités minimales suivantes :

- Périodicité quotidienne :
 - Appuyer sur le BP TEST SIGNALISATION et vérifier sur le CMSI que pendant 3 secondes les voyants de l'unité de signalisation s'allument et que le buzzer sonne.
 - vérifier que seuls les voyants verts SOUS TENSION sont allumés.
 - vérification de l'intégrité des dispositifs de verrouillage des issues de secours.
- Périodicité mensuelle :
 - essai fonctionnel des dispositifs de déverrouillage des issues de secours.
- Périodicité trimestrielle :
 - essai des asservissements tels que : mise en éclairage, ..., à partir d'un point de détection.
- Périodicité semestrielle :
 - essai des portes à fermeture automatique.
- Périodicité annuelle :
 - essai fonctionnel de chaque déclencheur manuel.
 - essai des dispositifs de commande.
 - essai de fonctionnement de l'équipement d'alarme.
 - essai des scénarios de mise en sécurité de l'ensemble du système de sécurité incendie.

Il est nécessaire à l'issue de chaque période de 4 ans de procéder au changement des batteries.

ATTENTION

Il y a risque d'explosion si les batteries sont remplacées par des batteries de type incorrect.
Remplacer les batteries par des batteries de même type homologuées par URA.
L'utilisation de batteries non homologuées par URA entraînera l'annulation la garantie du CMSI adressable.
Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux instructions de recyclage en vigueur.

ATTENTION : CONTRAT D'ENTRETIEN

Toute installation de détection doit faire l'objet d'un contrat de maintenance par un installateur qualifié (article MS 58 § 3 du règlement de sécurité contre l'incendie dans les ERP).

Pour vous permettre d'assurer cette prestation obligatoire dans les meilleurs conditions, URA met à votre disposition l'ensemble complet des moyens qui vous seront nécessaires (y compris la formation technique de votre personnel).



5, rue Nicot - 93691 Pantin Cedex

Service Relations Pro : Tél. : 0810 00 89 89 - Fax : 0810 110 110

E-mail : accessible sur www.ura.fr

DOC. N° LE06620AA

Les indications contenues dans le présent document étant susceptibles d'être modifiées sans préavis n'engagent URA qu'après confirmation.